



Communiqué de presse

Sotteville-lès-Rouen, le 26/11/2019

Suite aux recommandations du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté, le CHR met en place immédiatement un comité de pilotage dédié

Les membres du Directoire¹ réunis ce jour ont pris acte des recommandations en urgence du Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté (CGLPL) parues au journal officiel. Ainsi, il a été décidé de **mettre en place dès aujourd'hui un comité de pilotage spécifique** composé de la façon suivante :

- Directeur,
- Directrice des soins,
- Directrice qualité,
- Président de la commission médicale d'établissement,
- L'ensemble des chefs de pôle (3)
- Les cadres supérieurs de santé de pôle (3).

Ce comité de pilotage est **en charge de procéder à l'analyse de chacune des recommandations du CGLPL et d'élaborer un plan d'actions avec mise en place à très court terme (pour les mesures immédiates, dans les semaines qui viennent) et à moyen terme (pour les mesures structurelles, dans le cadre du projet d'établissement).**

Les thématiques concernent notamment :

- Les **pratiques médicales et soignantes** relatives à la prise en charge des patients,
- La **formation** des professionnels aux droits des patients et respect des patients,
- L'**information des patients** sur ses droits,
- Les **travaux et équipements** pour respecter la dignité des patients et améliorer les conditions de travail.

Les **premières mesures d'urgence** seront présentées aux instances de l'établissement du **mois de décembre**. Un **calendrier précis et détaillé** définira les modalités de mise en œuvre pour les semaines et les mois à venir.

Les **équipes médicales et soignantes seront largement impliquées** dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'amélioration qui appellent un sursaut et une prise de conscience collective.

Le **projet d'établissement**, qui va faire l'objet d'un **accompagnement externe** à partir du mois de février 2020, doit en effet inscrire la **démarche qualité et le respect des droits des patients au cœur du projet de prise en charge**.

CONTACT PRESSE :

Jennifer Servais-Picord
Chargée de communication
02 32 95 18 41 / 07 77 68 56 74 / jennifer.servais-picord@ch-lerouvray.fr
www.ch-lerouvray.fr

¹ Le Directoire appuie et conseille le Directeur dans la gestion et la conduite de l'établissement. C'est une instance collégiale, lieu d'échange des points de vue gestionnaires, médicaux et soignants.